

## **BOULEVARD HENRY VASNIER**

Date des travaux : 15 avril 2019

Durée prévisionnelle des travaux : 15 semaines

### **Nature des travaux et de l'aménagement :**

Dans la continuité des fouilles du diagnostic archéologique et de l'abattage des arbres sur le **boulevard Henry Vasnier, entre la place Gouraud et la rue Goïot**, la communauté urbaine du Grand Reims va engager des travaux de requalification de la voirie, incluant préalablement des réparations ponctuelles sur le réseau d'eau potable et d'assainissement.

L'ensemble des trottoirs et des banquettes de stationnement sera réaménagé en enrobé avec de larges bordures en granit gris. La couche de roulement de la chaussée sera réfectionnée en fin d'opération. Les entrées charretières seront traitées également en pavés granit gris.

L'implantation des fosses d'arbres et du mobilier d'éclairage sera conservée et tiendra compte du gabarit nécessaire au stationnement des véhicules. Aussi, les arbres d'alignement feront l'objet d'un renouvellement en fin d'année avec des plantations en mélange d'essences. Certaines fosses d'arbres seront prolongées sur la profondeur du stationnement (5m) pour planter quelques arbustes et vivaces.

### **Coût :**

Le coût des travaux de voirie est estimé à 667 000 € TTC

### **Phasage des travaux :**

- **1<sup>re</sup> phase à partir du 15 avril** : travaux d'eau et d'assainissement, pour une durée de 3 semaines, répartis en 2 étapes :
  - étape 1 : renouvellement de la conduite d'eau potable à l'intersection rue Goïot/boulevard Henry Vasnier
  - étape 2 : reprises partielles sur le réseau d'assainissement dans le boulevard Henry Vasnier
- **2<sup>e</sup> phase à partir du 6 mai** : travaux de voirie, pour une durée de 12 semaines, répartis en 3 étapes :
  - étape 1 : aménagement des trottoirs et banquettes de stationnement, côté impair
  - étape 2 : aménagement des trottoirs et banquettes de stationnement, côté pair
  - étape 3 : réfection de la chaussée et finitions

### **Restriction de circulation et de stationnement :**

Le stationnement sera interdit ponctuellement par côté sur la voirie et localement par tronçon le temps des interventions, en fonction de l'avancement des travaux

La circulation sera localement contrainte, sans gêne pour l'accès aux habitations, sauf pendant l'élaboration des entrées de garage en pavés et lors de la réalisation de la chaussée, imposant une déviation le jour de d'application des enrobés bitumineux.

Le cheminement des piétons sera dévié et préservé sur les trottoirs,

L'accessibilité des secours et des services techniques sera toujours maintenue,

Les arrêts bus seront reportés. Pour connaître l'arrêt le plus proche, reportez-vous aux informations de votre station habituelle CITURA.

### **Collecte des Déchets :**

Pour l'ensemble des phases, les collectes seront maintenues durant la totalité des travaux.